

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF

La vie avant le mariage : Les grossesses prénuptiales chez les Sereer Siin au Sénégal

Nathalie MONDAIN

Université de Montréal, Harvard Center for Population and Development Studies

Valérie DELAUNAY

IRD, Harvard Center for Population and Development Studies

Introduction

Si la fécondité adolescente est une caractéristique courante à travers le continent africain, celle qui intervient avant le mariage l'est beaucoup moins. Cependant, comme l'avaient anticipé certains auteurs à la fin des années 1980 (Kulin, 1988 ; Lestaeghe et al, 1989), les proportions de naissances prénuptiales tendent à augmenter fortement depuis la dernière décennie (Gage & Meekers, 1993 ; Meekers, 1994 ; Garenne & Halifax, 2000). En général deux hypothèses viennent soutenir cette tendance : tout d'abord le recul de l'âge au premier mariage des femmes dans la plupart des pays du sous-continent, en allongeant la période de célibat, contribue à la généralisation des relations sexuelles prénuptiales dans des contextes où l'utilisation de la contraception moderne reste très limitée (Hertrich & Pilon, 1997). Par ailleurs, la phase de transition économique et sociale affectant nombre de ces sociétés, se manifeste notamment par la généralisation de la scolarisation et le développement de stratégies pour faire face aux situations de crise, dont l'intensification des migrations de travail constitue l'un des principaux indicateurs. Ces éléments touchent les équilibres familiaux traditionnels et remettent en question le contrôle social exercé sur les jeunes concernant leur entrée en vie sexuelle et matrimoniale.

Le Sénégal s'inscrit dans cette dynamique (Pison et al, 1997 ; Ndiaye et al, 1997), en particulier la zone rurale de Niakhar sur laquelle se base la présente recherche, où la proportion de grossesses prénuptiales auprès des générations les plus jeunes tend à augmenter. Selon les populations locales, ces comportements seraient la conséquence de l'influence urbaine sur les comportements des jeunes femmes, dont les migrations saisonnières de travail vers Dakar n'ont cessé d'augmenter ces deux dernières décennies (Delaunay, 1994 ; Delaunay et al, 2001). Par la démarche d'étude de cas menée ici nous cherchons à identifier les mécanismes conduisant à l'adoption de comportements à risque chez les femmes célibataires afin de mettre en perspective les hypothèses mentionnées ci-dessus dans un contexte particulier. En effet, une meilleure compréhension des perceptions locales de ce phénomène s'avère nécessaire, afin d'identifier les multiples implications qu'une grossesse prénuptiale entraîne pour la femme concernée et ainsi de mieux évaluer ses besoins. Ceci nous amène finalement à nous interroger sur la notion même de risque.

1. Le contexte et la méthodologie

1.1 Le contexte

La zone d'étude de Niakhar, située dans la région du Siin à 150 km au sud-est de Dakar, rassemble trente villages dont la population totale, environ 30 000 habitants, fait l'objet d'un suivi longitudinal par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) depuis le début des années 80.

La plupart des habitants appartiennent au groupe ethnique sereer (96%) et trois quarts d'entre eux sont Musulmans. Cette société est basée sur un système mixte de groupes sociaux et de castes professionnelles ; dont la reproduction repose sur le mariage au sein du même groupe d'appartenance de chaque individu.

Les villages font partie du bassin arachidier du Sénégal et la zone a connu une importante sécheresse durant la dernière décennie. Le système économique, fondé sur une agriculture familiale vivrière et rentière ainsi que sur l'élevage, subit une grave crise qui a conduit à un accroissement constant des migrations temporaires de travail. Jusque là essentiellement le fait des hommes, ces migrations concernent de plus en plus les femmes qui partent en général à Dakar pour y travailler comme bonnes (Delaunay, 1994 ; Lericollais, 1999).

Les indicateurs démographiques révèlent une situation pré-transitionnelle avec un taux de mortalité infanto-juvénile assez élevé (213 p.1000 en 1994-99) ainsi qu'un indice de fécondité d'environ 7 enfants par femmes (Delaunay et al, 2001). Cependant un début de baisse de la fécondité est observé, notamment en raison d'une réduction des taux de fécondité aux jeunes âges (Delaunay, 2001) combiné au report de l'âge médian au premier mariage des femmes qui passe de 17 ans pour les générations plus âgées à 18 ans pour les femmes de 25-29 ans.

La reproduction du système de parenté autour duquel s'organisent les relations sociales, est assurée par un processus matrimonial complexe (Guigou, 1992). L'entrée en union des individus est en général arrangée par leurs parents qui contrôlent à la fois le moment où le processus doit démarrer et le choix du conjoint. Ce dernier est basé sur le respect de règles d'endogamie sociale et géographique ainsi que sur des relations de parenté. Une union permet ainsi une alliance entre deux familles au sein d'un même matriclan et doit de ce fait être contrôlée par elles. La consommation du mariage n'est pas censée intervenir avant que la femme ait rejoint le domicile conjugal, c'est-à-dire celui de son mari et de sa famille. Le processus d'entrée en union a fortement évolué ces dernières années. En particulier, les discours, même les plus normatifs, soulignent avec insistance le fait que les hommes comme les femmes ont davantage de possibilité de choisir leur conjoint. Le moment où les individus se considèrent comme étant mariés peut donc varier selon leurs situations respectives et les différents milieux socio-culturels (religion, caste, etc.). Les données d'enquête en fournissant une date de mariage précise (basée sur la propre interprétation des individus quant à leur statut matrimonial) impliquent que tout événement antérieur à cette date fait partie d'une période pré-nuptiale. Les discours reflètent quant à eux des réalités complexes incitant à considérer la période pré-nuptiale plus strictement, c'est-à-dire comme s'interrompant au moment où le processus matrimonial est enclenché par les parents et où les deux intéressés sont d'accord. Reflétant l'importance du mariage socialement (c'est-à-dire familialement) avalisé dans la confirmation du statut social des individus, les grossesses intervenant durant la période pré-nuptiale, que nous définissons ici comme précédant tout démarrage officiel de la procédure matrimoniale, sont présentées comme apportant honte et déshonneur chez les parents de la fille. Celle-ci court ainsi le risque de se trouver marginalisée du réseau de solidarité constitué par ses proches parents et de connaître des difficultés d'ordre économique et social.

1.2 Les données et la méthodologie

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent de sources variées. La méthodologie d'ensemble se base sur le principe de *cumul des connaissances*, la démarche de recherche reposant sur un va-et-vient entre les différents types de données afin de fournir une analyse cohérente des comportements observés et d'assurer la représentativité des résultats obtenus à l'échelle de la société étudiée.

1.2.1 Les données qualitatives

L'approche qualitative s'inscrit dans le cadre d'un projet d'étude plus vaste dont le but est d'identifier les différents modèles d'entrée en union chez les Sereer Siin, leur évolution et leurs implications. L'ensemble des données ont été recueillies pendant l'année 1999 en plusieurs phases et se composent des éléments suivants :

- 6 entretiens collectifs réalisés auprès d'hommes et de femmes de générations différentes, célibataires et mariés.
- 80 entretiens approfondis individuels dans trois villages auprès d'hommes et de femmes sélectionnés selon certaines caractéristiques individuelles.
- 15 entretiens semi-structurés réalisés à Dakar auprès de femmes migrantes ayant fait l'expérience d'une grossesse prénuptiale.

L'ensemble de ces données ont été traitées à l'aide du logiciel de traitement de données qualitatives QSR-NUD*IST.

1.2.2 Les données quantitatives

Celles-ci proviennent d'une enquête sur les comportements de fécondité réalisée par l'IRD en 1999. Les objectifs de l'enquête étaient de retracer les parcours résidentiels, matrimoniaux et reproductifs des individus. Sélectionnés aléatoirement au sein de neuf villages de la zone, y compris ceux retenus pour le travail qualitatif, 1 039 femmes de 15 à 54 ans et 804 hommes de 20 à 69 ans ont été interrogés. Le logiciel STATA est utilisé pour le traitement de ces données.

2. Résultats

Les résultats seront présentés en trois temps. Tout d'abord, une analyse des entretiens individuels nous a permis de cerner les perceptions des habitants de la zone quant à la nature des changements affectant les processus de formation du couple ainsi que les causes qu'ils suggèrent pour les expliquer. Dans un deuxième temps, ces résultats sont confrontés aux données de l'enquête : une analyse descriptive des tendances qui nous intéressent ainsi qu'une identification des principaux déterminants des conceptions prénuptiales nous permettent de mettre en perspective ces perceptions et d'identifier des décalages entre la réalité perçue et les données statistiques. Enfin, pour mieux illustrer la situation des femmes célibataires migrantes, nous avons analysé les entretiens structurés et dégagé une sorte de « portrait » de leurs trajectoires. Celles-ci constituent un moyen de « tester » l'identification des déterminants obtenue précédemment dans l'analyse des données d'enquête.

2.1 Perceptions de la population quant aux mutations sociales et à leur influence sur les comportements

2.1.1 L'âge au mariage

D'importants changements dans la formation des couples et des unions formelles sont perçus par l'ensemble des individus qui insistent notamment sur les modifications du calendrier d'entrée en première union et sur le fait que les intéressés imposent de plus en plus leur choix à leurs parents.

En général, les hommes considèrent que les jeunes, garçons ou filles, se marient plus tôt. Pour les hommes, ils lient cela en partie au fait que la circoncision se pratique à un âge précoce, ce qui contribue à fausser les repères traditionnels liés à la transition vers l'âge adulte (Delaunay et al, 2001 ; Hertrich et Lesclingand, 2002) :

« Cela [le mariage tardif] existait parce que dans le temps les gens allaient en circoncision très tard alors qu'aujourd'hui les enfants sont très tôt circoncis et ils cherchent aussi des femmes très tôt. » (Homme, 34 ans)

Du côté des femmes, les perceptions sont plus confuses. Elles insistent toutes sur le rôle des migrations précoces à Dakar, celles-ci pouvant jouer dans les deux sens : soit elles contribuent à retarder le mariage des jeunes filles qui y passent du temps, soit au contraire, du fait des relations et grossesses pré-nuptiales, les femmes sont perçues comme entrant précocement dans la vie adulte. Par ailleurs, la plus grande capacité des femmes de rejeter un prétendant proposé par les parents va dans les sens d'un report du mariage.

2.1.2 Les relations et les grossesses pré-nuptiales

Les comportements sexuels constituent un indicateur clé des changements affectant la formation des unions. Dans les discours, ces changements sont compris comme résultant des transformations affectant la société dans son ensemble et touchant la population vulnérable que sont les adolescents, en particulier les jeunes filles célibataires. La plupart des individus, tous âges confondus, insistent sur le rôle joué par les migrations de travail à Dakar, notamment celles des jeunes filles. Ces migrations agissent sur les individus à un double niveau : en ville d'une part, car le contrôle exercé par les parents y est plus limité malgré l'accueil des migrantes par une tutrice ou tuteur ; sur les jeunes qui restent au village d'autre part, dans la mesure où ils sont influencés par les expériences des migrants.. « ... ils sont influencés. Parce qu'une fois qu'ils reviennent de Dakar, ils influencent les autres jeunes qui sont restés au village » (Homme, 60 ans)

Les hommes font souvent référence au rôle (déchu) du père dont le pouvoir en matière de choix de l'épouse pour son fils tend à décroître si ce n'est disparaître dans certains cas. La perception générale est que les jeunes garçons et filles ne restent plus près de leurs parents comme par le passé et partent migrer à Dakar. Là, les filles échappent au contrôle de leur mère et les garçons « neutralisent » le rôle de leur père en matière de choix de leur épouse en rencontrant eux-mêmes leur partenaire : « C'est le changement du monde. On voit actuellement, des jeunes qui se rencontrent à Dakar nouent des relations d'amour et s'ils reviennent au village les parents sont informés et les démarches commencent pour le mariage » (Homme, 33 ans).

Les « mamans » (femmes de 40 ans et plus), insistent quant à elles sur la « réserve » des filles *sereer* d'antan qu'elles étaient et sur le fait que les jeunes filles d'aujourd'hui nouent des rapports directs avec les garçons avec ou sans relations sexuelles. Ainsi les adolescentes sont perçues comme tombant enceintes plus jeunes. Les données statistiques semblent pourtant montrer l'inverse. En effet, le calcul de l'âge médian à la première naissance révèle que les générations les plus jeunes ont leur première naissance plus tard que leurs aînées (20 ans au lieu de 18 ans). La pratique de l'avortement pourrait être invoquée pour expliquer un décalage entre l'âge à la première grossesse et l'âge à la première naissance, mais, celle-ci étant peu courante dans cette société, elle ne peut donc pas expliquer à elle seule la différence entre les perceptions et les statistiques. Ce qu'expriment les perceptions correspond au fait que les adolescentes célibataires sont davantage exposées aux grossesses. N'étant pas mariées, elles ne sont donc pas considérées comme adultes et sont donc perçues comme plus jeunes. L'appartenance aux catégories adolescent/adulte ne correspond donc pas uniquement à une classe d'âge mais davantage au statut matrimonial combiné à la capacité à procréer.

Les jeunes femmes quant à elles, mettent l'emphase sur l'irréversibilité des grossesses pré-nuptiales et sur le fait que les parents sont contraints de les accepter. Elles admettent que la vie à Dakar permet plus facilement les rencontres et qu'elles sont plus libres de leurs mouvements, notamment une fois la journée de travail terminée, ce qui confirme les perceptions de leurs aînés. Cependant, nombre d'entre elles insistent sur le côté sérieux de leur démarche de migrante, la nécessité de travailler et de bien se comporter. On peut donc considérer qu'en plus de la surveillance exercée sur place par le réseau social, il existe également une sorte d'auto contrôle visant à respecter la volonté des parents et à ne pas

déshonorer la famille (Gueye et al, 2001). La citation suivante fait référence au changement social ainsi qu'à la vulnérabilité liée à la période de l'adolescence : imitation des comportements, manque de discernement. Implicitement (et cela est confirmé dans d'autres entretiens), la fille bien éduquée, sérieuse, saura se tenir à moins d'être mariée rapidement de peur de céder face aux hommes/garçons qui sont en quelque sorte « diabolisés » par les femmes : « *Le fait d'aller à Dakar n y est pour rien. Parce que tu peux rester au village et tu peux aussi aller à Dakar sans tomber enceinte. Parce qu'il y en a qui disent que le fait de tomber en état n'est plus un tabou. Je ne serai pas la première ni la dernière. Il y a beaucoup qui imitent, mais je pense que quand on imite on doit imiter ce qui est bon. Mais actuellement c'est le changement des mœurs qui tape fort. Tu vois une fille qui tombe enceinte, tu dis moi aussi je ferai comme elle.* » (femme célibataire, focus group, 20 ans)

Les jeunes hommes (autour de 30 ans) considèrent la situation comme étant devenue « incontrôlable » et qu'en tant qu'homme, jeune et à Dakar, il est impossible de ne pas « dévier ». Sans doute imbus de leur futur rôle de chef de ménage, ils voient l'avenir comme étant entre les mains des « *enfants qui feront comme bon leur semble s'ils sont à Dakar* ». Ils affirment aussi que les filles tombent enceintes jeunes car elles partent tôt à Dakar, c'est à dire au moment où elles sont encore censées suivre l'éducation de leurs parents avant de se marier. En même temps, à travers leur propre expérience, ils admettent qu'il est plus facile d'avoir une « copine » à Dakar du fait de la moindre vigilance des parents :

« *Comme tu le sais les parents d'ici sont compliqués. Quand tu vas voir une fille, ils t'ont à l'œil, tandis qu'à Dakar, dès que la fille t'aime, il n y a plus de problèmes. Loin du père et de la mère, on a toutes les possibilités de la posséder. C'est dire qu'au niveau d'ici [au village], la vigilance des parents est une entrave.* » (Homme, 27 ans)

On retrouve également la préoccupation de nouer des contacts avec des filles issues du même milieu ou en tout cas dont les caractéristiques individuelles permettent d'envisager une union acceptable pour les parents.

Ainsi, la population perçoit l'existence de changements importants dans la formation du couple, reflétés par l'augmentation des grossesses et naissances prénuptiales. Celles-ci sont presque systématiquement associées aux migrations de travail de saison sèche (*noranes*) à Dakar, qu'elles agissent sur les migrantes ou sur les individus restés au village. De plus, la plupart des individus restant préoccupés par une volonté de respecter les souhaits des parents, des compromis s'opèrent entre les exigences traditionnelles et les réalités contemporaines.

2.2 Dans quelle mesure la fécondité prénuptiale constitue-t-elle un indicateur de changement social ?

2.2.1 Les tendances de la fécondité prénuptiale

Les naissances prénuptiales ont augmenté dans les générations les plus récentes (Delaunay, 2001) et il est important de comprendre les mécanismes conduisant les femmes célibataires à avoir des rapports sexuels précoces. En raison des difficultés à mesurer les conceptions prénuptiales, nous analysons ici les naissances ayant lieu avant le mariage. Dans cette section nous allons reprendre les hypothèses couramment exposées dans la littérature, à savoir le rôle de l'allongement de la durée du célibat du fait du report de l'entrée en union, ainsi que les effets de l'instruction et de l'expérience migratoire et urbaine. Seules les femmes sont considérées ici. Comme on l'a déjà souligné, les femmes tendent à reporter leur entrée en première union ce qui a pour effet d'allonger leur période de célibat durant laquelle elles une part importante d'entre elles migre vers les centres urbains, notamment Dakar. Les conceptions prénuptiales concernent 13,6% des femmes ayant eu une première naissance soit 10,49% de l'ensemble des femmes. Nous avons construit une variable « conception » qui permet de distinguer entre les conceptions et naissances ayant eu lieu dans le cadre du mariage, celles qui

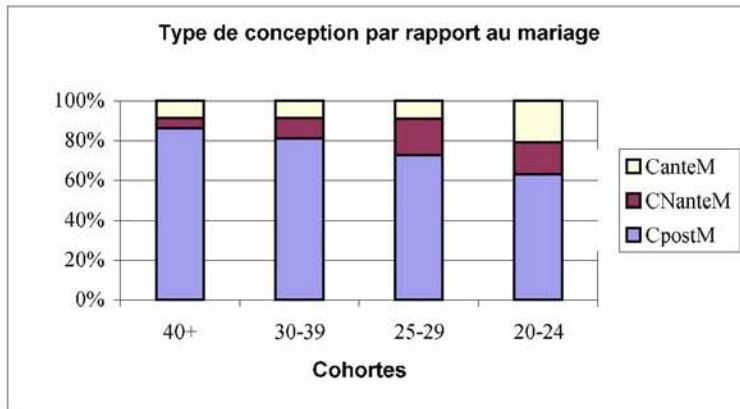
sont intervenues avant le mariage et enfin celles qui ont été légitimées par une union formelle (conception antérieure mais mariage intervenant dès après la naissance).

TABLEAU 1 : TYPES DE CONCEPTIONS PARMI LES FEMMES AYANT EU UNE 1^{ÈRE} NAISSANCE.

Type de conception	Effectifs	Proportions
1 - Conception et naissance post nuptiale (CpostM)	633	77,7,
2 - Conception et naissance prénuptiales(CNanteM)	92	11,3
3 - Conception prénuptiale légitimée (CanteM)	90	11,0
Total	815	100,0

Près de 22% des premières grossesses (815 femmes) ont eu lieu avant le mariage. Cette proportion se répartit de façon égale entre les naissances non légitimées par un mariage et celles qui l'ont été (11,29% et 11,05% respectivement). Dans le graphique 1 nous ne tenons pas compte des femmes de moins de 20 ans dans la mesure où elles n'ont pas toutes débuté leur vie sexuelle et reproductive.

FIGURE 1 : LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONCEPTIONS POUR LES FEMMES DE 20 ANS ET PLUS AYANT EU UNE PREMIÈRE GROSSESSE (N=791).



Comme le montre le graphique ci-dessus, les proportions de conceptions prénuptiales à travers les générations ont augmenté dans les groupes d'âges les plus jeunes. De plus, les données indiquent que ces naissances ont toujours existé, même pour les femmes plus âgées. Par ailleurs il semble que davantage de ces naissances soient légitimées par une union qui intervient rapidement après la naissance.

Comment interpréter ces résultats ? Les mutations subies par le processus d'entrée en union impliquent-elles un glissement de la définition de ce que représente la période prénuptiale ? Auquel cas ce qui est une naissance prénuptiale pour certaines générations ne l'est pas pour d'autres. Il reste également à comprendre les causes de l'augmentation importante observée dans les groupes d'âges les plus jeunes.

Les migrations du travail ont fortement augmenté chez les femmes dans les dernières générations. De là à établir un lien entre celles-ci et les grossesses prénuptiales, il n'y a qu'un pas, que les habitants des villages n'hésitent pas à franchir. Les statistiques semblent confirmer cette relation. Sur les 182 femmes ayant eu une conception prénuptiale, 127 ont migré au moins une fois, soit 70% d'entre elles. Pratiquement toutes ces migrantes sont parties à Dakar.

Cela ne signifie pas pour autant qu'elles ont connu leur partenaire à Dakar ou soient tombées enceintes dans le cadre de leur migration. Mais il n'en reste pas moins qu'il semble exister un effet associé à la migration à moins qu'il ne s'agisse d'un effet de sélection lié aux caractéristiques propres des femmes migrantes. À l'inverse, les discours ne reflètent pas l'effet de l'instruction. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une population très peu scolarisée : dans l'ensemble, 67% des femmes ne sont pas scolarisées et 61 % parmi celles qui ont suivi l'enseignement général n'ont pas achevé leur primaire. Cependant, compte tenu des témoignages dans les différents entretiens, il semble que les trajectoires de femmes varient fortement en fonction de leur rapport à l'instruction.

2.2.2 Les risques de connaître une grossesse prénuptiale

Dans la mesure où ces migrations saisonnières de travail (*norane*) sont largement perçues comme ayant un impact sur les comportements des jeunes femmes célibataires du fait de leur rupture avec leur environnement familial d'origine, nous allons tenter de tester cette hypothèse à l'aide d'une régression logistique (tableau 3). Notre variable dépendante se base sur la distinction entre les différents types de conceptions (tableau 2) :

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES CONCEPTIONS
SELON LE STATUT MATRIMONIAL DES FEMMES DE L'ÉCHANTILLON

Type de conception	Effectifs	Proportions (%)
Conceptions dans le mariage ou femmes mariées sans enfants	700	67,4
Conceptions et naissances prénuptiales	72	6,9
Filles mères (femmes célibataires avec enfant)	20	1,9
Conceptions prénuptiales et naissances légitimées par le mariage	90	8,8
Femmes célibataires sans enfants	157	15,1
Total	1039	100,0

Nous distinguons les femmes qui ont connu une conception et une naissance après le mariage ou qui sont mariées mais n'ont pas encore eu d'enfants (et ne sont donc en principe plus à risque d'avoir une grossesse prénuptiale) de celles qui ont eu leur première conception avant d'avoir entamé un processus matrimonial, qu'elles soient mariées ou célibataires au moment de l'enquête. Sur l'ensemble de l'échantillon, 15,7% des femmes sont mariées et ont connu une conception prénuptiale. Une faible proportion des femmes dans une telle situation était encore célibataire au moment de l'enquête. Le graphique précédent montre une tendance à l'augmentation des naissances légitimées par le mariage qui pourrait expliquer cette faible part des filles mères. On peut penser que face à l'augmentation générale des conceptions avant le mariage, les individus développent les stratégies qui vont leur permettre de conclure un mariage rapidement après la naissance. En effet, 11,3 % des femmes célibataires (177) au moment de l'enquête sont des filles mères, ce qui n'est pas négligeable. Cela peut aussi signifier, confirmant ainsi les perceptions exprimées, que les couples se constituent de plus en plus souvent de façon informelle, éventuellement parlent de mariage ce qui facilite le début des rapports sexuels dans la mesure où il y a une sorte de « garantie » de légitimation (voir sous-section 3).

La variable dépendante construite aux fins de la régression distingue donc les femmes qui ne sont plus à risques (67,37% de l'échantillon) de celles qui ont connu une conception prénuptiale, qu'elles soient mariées ou non (17,61% de l'effectif total). Nous excluons les femmes célibataires sans enfant dans la mesure où elles n'ont pas (encore) connu l'événement ainsi que les femmes de moins de 20 ans dans la mesure où à peine 25% d'entre elles sont mariées au moment de l'enquête et 15% ont connu une 1^{ère} grossesse. Notre effectif total est donc de 836 femmes.

Nous avons effectué deux modèles de régression, le premier ne tenant pas compte des variables liées à l'expérience migratoire et urbaine, le second incluant ces dimensions. Nous n'avons inclus aucune variable concernant l'entrée en première union. Compte tenu de l'effet de causalité inverse qu'une variable « âge au premier mariage » implique, il nous semble difficile de l'inclure dans nos modèles : les femmes se mariant plus tard ont certes davantage de risques de connaître une grossesse prénuptiale, mais c'est également du fait d'une telle grossesse qu'elles sont susceptibles de se marier plus tard. Nous estimons donc très hasardeux d'interpréter les résultats que nous obtiendrions. De ce point de vue, c'est à une analyse des biographies qu'il faudrait procéder dans la mesure où celle-ci nous permettrait de suivre chaque étape des cycles de vie des femmes et ainsi de déterminer si une conception prénuptiale constitue une cause ou un effet de leur parcours matrimonial.

- Le premier modèle :

Le premier modèle met en évidence un effet lié à l'âge mais qui reste délicat à interpréter : les femmes de 35 ans et plus ont statistiquement davantage de « risques » de connaître une conception prénuptiale que celles de 20-24 ans ce qui tend à soutenir l'idée que ces grossesses constituent un phénomène relativement récent. Il reste difficile de conclure à un effet d'âge « pur », montrant que les conceptions prénuptiales sont liées à l'adolescence. Il faut combiner les groupes d'âges « à risque » avec d'autres événements du cycle de vie des femmes : leur entrée en première union et leurs migrations *norane* notamment. Enfin, si leur parcours scolaire se prolonge, cela peut également jouer sur leurs comportements. Or, ces multiples dimensions de la vie d'une jeune femme ont évolué entre les générations, les plus jeunes migrant et s'instruisant davantage que leurs aînées. Un double effet d'âge et de génération se manifeste donc ici, dont les mécanismes seraient plus clairement dégagés à l'aide d'une analyse de survie.

Concernant l'instruction, nous avons distingué plusieurs groupes qui ne correspondent pas nécessairement aux catégories traditionnelles (primaire, secondaire, etc.) dans le sens où nous avons affaire à une population très peu scolarisée. La différence se fait plutôt entre les femmes qui n'ont pas achevé leur primaire et celles qui l'ont achevée, ces dernières pouvant être associées à celles qui ont une instruction secondaire dans la mesure où elles sont très peu nombreuses et où leur accès à ce niveau de scolarisation dépend de leur succès au primaire. Enfin, une catégorie à part concerne l'alphabétisation et l'enseignement coranique.

L'instruction qui est fortement significative montre que les femmes plus instruites sont davantage exposées au risque de connaître une conception prénuptiale. L'impact de l'instruction doit être donc interprété avec précaution : il faut tenir compte 1) du fait d'avoir été ou non à l'école, 2) du nombre d'années passées en milieu scolaire, 3) du niveau atteint (qui est corrélé avec le nombre d'années) et 4) de la nature de l'enseignement (général ou spécifique). En effet, il semble que les femmes ayant suivi des cours d'alphabétisation ou l'enseignement coranique ont significativement moins de risques de connaître une conception en dehors du mariage à l'inverse de celles qui ont poursuivi leur scolarité. Le niveau d'instruction est fortement corrélé à l'âge au mariage, les femmes instruites se mariant plus tard du fait de leur scolarisation prolongée. Celles-ci sont ainsi exposées à une période de célibat plus longue que les femmes non scolarisées. Cependant ces dernières subissent également un recul de leur entrée en union : comment se comportent-elles comparées aux femmes instruites ? Il faut à cet égard tenir compte d'un possible effet de sélection dans la mesure où ces femmes plus instruites peuvent adopter des attitudes différentes face aux relations de genre et à la sexualité. Le lien entre la durée et la nature des études avec le milieu social d'où sont issus les individus explique sans doute ces différences ainsi que les variations entre les calendriers d'entrée en union : les femmes non scolarisées, n'ayant pas fini leur primaire et celles qui ont fait de l'alphabétisation se marient en moyenne dans leur 17^{ème} année alors que celles qui ont suivi l'école coranique se marient plus tôt (avant 16 ans). Les plus instruites entrent en union à partir de 19 ans.

Concernant les castes, la société se divise en deux groupes principaux lesquels sont relativement hétérogènes : les non castés (paysans, serer simples, nobles et assimilés ou dépendants) et les castés (griots et artisans). Les variables liées à l'appartenance religieuse ou la caste ne sont pas significatives. L'intégration de ces variables ne suffit cependant pas à tirer des conclusions ; car l'appartenance à un groupe doit être considéré au regard des implications en termes de pratiques sociales ce que les données ne peuvent refléter.

Les neuf villages de l'enquête (y compris les 3 villages de l'étude qualitative) reflètent, malgré une apparente homogénéité, une certaine diversité dont les racines se trouvent dans une histoire sociale et économique différente, laquelle est étroitement liée à l'environnement écologique de chacun des sites (Lericollais, 1999 ; Péliissier, 1966). Nous avons procédé à des regroupements et retenu pour la présente analyse celui de la proximité d'une route praticable. Des regroupements plus fins par hameau sans se limiter aux frontières villageoises semblent plus adéquats. Plus les femmes font partie des villages isolés, moins elles courent le risque de concevoir avant leur entrée en union. Ceci va dans le sens d'un possible effet de diffusion tel que l'expriment les discours : les jeunes habitant les villages situés près d'une route praticable et donc servant de lieu de passage pour les migrants, sont davantage exposés aux changements d'attitudes et de comportements. Là encore, il faut lier cette catégorie à l'organisation sociale et économique locale, ces villages étant géographiquement et donc peut être aussi « culturellement » moins exposés que les autres à l'évolution des comportements.

- Le modèle incluant les variables liées à l'expérience migratoire et urbaine :

Nous n'avons utilisé que les données associées à la migration de saison sèche (*norane*) dans la mesure où c'est celle-ci qui a évolué le plus ces dernières décennies et qui préoccupe le plus les populations puisque la majeure partie des migrantes part à Dakar. C'est donc à celle-ci que les individus se réfèrent pour expliquer les comportements des jeunes générations. Trois variables ont été retenues : le nombre de *noranes* réalisées (aucune, 1 à 3, 4 et +) et la résidence à Dakar entre 15 et 19 ans qui tient compte de la durée de résidence continue (période sans retour au village) à Dakar de la femme durant les âges « critiques » (qui sont également les âges où la majorité d'entre elles migrent). Nous avons inclus l'âge à la première migration *norane* dans la mesure où il nous semble que celle-ci pourrait fortement déterminer le fait d'avoir des relations pour une femme célibataire : on peut notamment formuler des hypothèses quant à sa maturité à la fois physique et psychologique selon son âge ou son expérience en ville. 75% des migrantes sont parties une première fois avant 15 ans, la quasi-totalité d'entre elles ayant fait leur première migration avant 22 ans. Ces variables de migration reflètent donc deux aspects : l'un lié au moment de la migration (âge), l'autre à son intensité (durée, nombre).

Le fait d'inclure ces variables atténue l'effet lié à l'âge qui reste significatif mais dans une moindre mesure. Pour les autres variables, ni le sens de la relation ni le degré de significativité ne changent. La migration joue donc un rôle sur les probabilités de connaître une conception prénuptiale mais il est difficile de déterminer par quels mécanismes. En effet, le nombre de migrations *noranes* n'apparaît pas significativement lié à la fécondité prénuptiale. Même si la proportion de naissances prénuptiales est plus importante parmi les femmes ayant migré davantage (4 *noranes* et plus), les différences ne sont pas significatives. La durée de résidence à Dakar entre 15 et 19 ans est quant à elle significative et près du quart des femmes ayant vécu en ville de façon continue ont déclaré avoir eu une première naissance en dehors du mariage. Ces deux variables pourraient être liées dans la mesure où selon toute vraisemblance, plus le nombre de migrations est élevé, plus on se rapproche de la notion de résidence urbaine. Il semble donc que ce n'est pas tant la migration en soi qui joue, mais plutôt l'expérience urbaine dans sa durée. Enfin l'âge à la première *norane* n'a aucun effet significatif mais cela peut s'expliquer par le fait que cette variable doit être associée au parcours scolaire et matrimonial.

En conclusion, l'analyse des données d'enquête montre :

- Un effet de génération : plus les femmes appartiennent aux groupes d'âges élevés moins elles courent le risque d'avoir une conception prénuptiale.
- Une *exposition différenciée* selon le niveau d'instruction, lui même fortement corrélé à l'âge d'entrée en union ; il faut tenir compte d'un possible *effet de sélection*, les filles plus instruites pouvant se différencier des autres, individuellement et aussi du point de vue de leur environnement familial.
- La migration en soi n'est pas un facteur de risque : elle fait partie d'un processus de changements socio-économiques et en constitue un indicateur. L'expérience urbaine a un impact significatif, indiquant l'effet de l'influence continue d'un milieu différent ; l'effet significatif du village d'origine tend à confirmer cette importance du milieu environnant dans lequel les individus évoluent de façon continue : plus le village d'origine est isolé et caractérisé par un habitat éparpillé, moins les risques sont élevés. On peut donc supposer qu'il existe un *effet de diffusion* entre les villages les plus proches les uns des autres et exposés aux flux migratoires du fait de leur propre population ou du fait de la proximité d'axes de communication.

TABLEAU 3 : LES DÉTERMINANTS POSSIBLES DES RISQUES DE CONNAÎTRE UNE CONCEPTION PRÉNUPTIALE PARMIS LES FEMMES DE 20 ANS ET PLUS (N=836)

Variables	Odds Ratio		Effectifs (%)
	1 ^{er} modèle	2 ^{ème} modèle	
Groupes d'âges (20-24)			150 (17,9)
25-29	0,78	0,76	151 (18,1)
30-34	0,59	0,66	135 (16,2)
35-39	0,40**	0,51*	126 (15,1)
40-44	0,40**	0,49*	116 (13,9)
45+	0,33***	0,47*	158 (18,9)
Instruction (aucune)			592 (70,8)
- Ire incomplet	1,48	1,50	122 (14,6)
- Ire complet et +	4,20***	4,33***	50 (6,0)
- Alphabétisation/école coranique	0,44*	0,39*	72 (8,6)
Religion (musulmane)			659 (78,8)
- Chrétienne	0,89	0,86	166 (19,9)
- Autres (Rel trad.)	1,30	1,10	11 (1,3)
Castes (paysans)			620 (74,2)
- Nobles	1,10	1,10	102 (12,2)
- Artisans	2,00	2,10	37 (4,4)
- Griots	1,40	1,22	43 (5,1)
- Autres	0,74	0,82	34 (4,1)
Nombre de noranes (aucune)			281 (33,6)
- 1 à 3 noranes		1,10	283 (33,8)
- 4 et + noranes		0,97	272 (32,5)
Résidence à Dakar entre 15 et 19 ans (oui)			157 (18,9)
- Jamais		0,46**	679 (81,2)
Âge 1 ^{ère} norane (12-13 ans)			125 (14,9)
- avant 12 ans		1,30	157 (18,8)
- 14-15 ans		1,62	125 (14,9)
- 16 et +		1,37	148 (17,7)
Villages d'origine (proche axe)			316 (37,8)
- intermédiaire	0,82	0,80	343 (41,0)
- isolé	0,50*	0,51*	177 (21,2)
*p<0,05 **p<0,01 ***p<0,001 (modalité de référence)			

2.3 Quelques trajectoires : régularités et divergences dans l'expérience urbaine de quelques femmes

Si l'analyse statistique nous permet de mieux cerner dans quelle mesure les facteurs explicatifs retenus jouent sur le risque de connaître une naissance prénuptiale, il reste toutefois difficile d'expliquer comment et pour quelles raisons ces éléments influencent les comportements des femmes célibataires. La description de quelques trajectoires nous a permis de repérer l'enchaînement des événements jalonnant leur vie jusqu'à l'arrivée de la grossesse. Par trajectoires, nous entendons le parcours scolaire, les conditions d'accueil à Dakar et les raisons qui ont conduit ces femmes à partir ainsi que leur mobilité résidentielle lors de leurs migrations successives.

L'analyse qui suit repose sur les entretiens réalisés à Dakar auprès de femmes migrantes ayant connu une naissance prénuptiale. Ces résultats sont appuyés par les témoignages obtenus auprès de femmes interrogées au village. Sur les 15 répondantes interrogées à Dakar, 14 ont entre 20 et 32 ans et une a 47 ans. Cette dernière représente en quelque sorte les cas ayant connu des « accidents » dans ces générations plus âgées. Treize d'entre elles viennent de villages faisant partie de la zone de Niakhar.

2.3.1 Motifs de migration et scolarité

Les principaux motifs de leur migration sont centrés autour de la volonté de trouver du travail afin de gagner de l'argent. Certaines ont arrêté volontairement l'école pour partir à Dakar sous la pression plus ou moins explicite de leurs pairs (sœurs, cousines, amies). D'autres ont complété leur primaire mais ont échoué leur examen d'entrée en 6^{ème} et ont de ce fait décidé de migrer. Enfin, certaines ont migré sous la contrainte, ayant dû arrêter l'école car « *enceintées par un gars du village* ». Ces expériences soulignent l'importance du parcours scolaire et de l'influence des paires dans la décision de migrer. Elles montrent également que la grossesse prénuptiale peut très bien arriver au village. Enfin, le rôle des parents doit être questionné : jusqu'à quel point poussent-ils leurs filles à poursuivre leurs études ? Dans quelle mesure influencent-ils leur décision de partir à Dakar alors que les discours montrent clairement une crainte de ce qui peut arriver en ville ?

2.3.2 L'expérience urbaine

Certaines d'entre elles ont eu une première expérience de Dakar en y allant pendant les vacances scolaires l'été durant leur enfance. Le fait d'avoir été familiarisées avec la ville à un jeune âge a-t-il rendu ces femmes plus « vulnérables » ? Il semble que c'est plutôt du côté de la mobilité résidentielle une fois sur place qu'il faut chercher le seuil à partir duquel la situation peut basculer. En effet, les jeunes filles qui arrivent pour la première fois directement dans le but de travailler vers 12-14 ans sont en général prises en charge par une tutrice ou un tuteur. Puis, au bout d'un certain nombre de migrations et aussi du fait de leur âge, elles finissent par prendre une location avec d'autres filles (une chambre qu'elles se partagent à une dizaine). À ce moment là, les rencontres avec leur partenaire sont le plus faciles. À noter l'importance du réseau *sereer* selon la région d'origine, les migrants se regroupant dans les mêmes quartiers à Dakar. Si cela n'empêche pas les rencontres entre individus de groupes sociaux et ethniques différents, les chances d'établir une relation avec quelqu'un du même groupe, voire d'un village proche du sien, sont multipliées. Pour les hommes comme pour les femmes, il est plus « rassurant » de nouer contact avec quelqu'un proche géographiquement surtout s'il n'y pas de lien de parenté proche. Ainsi cette femme interrogée au village de Diohin et parlant de son expérience migratoire : « *À cette époque je n'avais de relations qu'avec les gens de Diohin. Avec d'autres, mon champ de connaissance était peu étendu* » (Femme, 24 ans).

Ces trajectoires mettent en évidence l'importance du réseau d'accueil, l'âge auquel les premières migrations se font et le réseau relationnel qui se développe avec le temps. Prises en charge de façon assez stricte au début de leur séjour par une tutrice ou un tuteur (tante ou oncle

paternel, cousine, sœur, grand-mère ou « voisine »), le véritable relâchement de l'autorité parentale ne survient que lorsque les femmes se détachent de l'emprise de cette tutelle.

Tous les éléments convergent pour souligner le fait que c'est à partir de 15-16 ans que les femmes sont le plus exposées, quel que soit leur parcours antérieur, même si elles ont déjà une certaine expérience de la ville. Ceci peut expliquer pourquoi le nombre de migrations réalisé est si peu significatif : ce n'est pas tant le nombre qui importe, mais à quel moment au cours de son cycle de vie la femme migre. Cependant, la direction de la causalité reste discutable : les femmes migrent-elles parce qu'elles ont fait l'expérience d'une naissance prénuptiale au village ou ont-elles connu une telle situation du fait de leur expérience urbaine ? Également on ne peut éviter la question liée à une possible sélectivité des femmes : celles qui migrent diffèrent-elles des autres en ce qu'elles sont plus ouvertes ou plus « entreprenantes » ? Le cas du parcours scolaire est à cet égard édifiant :

- d'un côté, les migrations de travail semblent concerner les femmes qui sont « en échec » scolaire : elles migrent parce qu'elles n'ont pu atteindre un certain niveau ; cela dit une différence apparaît entre celles qui n'ont pas complété leur primaire et celles qui l'ont complété mais ont échoué leur examen d'entrée en 6^{ème}, qui laisse supposer une attitude différente face aux relations entre garçons et filles et donc à la sexualité ;
- d'un autre côté, les migrations concernent des femmes qui auraient pu continuer leurs études mais qui ont du les interrompre du fait d'une grossesse qu'elles ont « attrapée » à ce moment.

Le lien établi entre le fait d'avoir une grossesse prénuptiale et de migrer est donc sujet à discussion. Ces trajectoires permettent de mieux comprendre le rôle de l'instruction et incitent à porter une attention particulière aux conditions de résidence en milieu urbain ainsi qu'à la nature du réseau d'accueil et relationnel. Cependant, les mécanismes profonds qui favorisent l'adoption de comportements « à risque » restent obscurs ce qui nous conduit à nous interroger sur la conscience et la perception que les femmes peuvent avoir des risques.

2.3.3 Conscience et identification du risque par les femmes

Le fait d'avoir une grossesse prénuptiale est-il réellement stigmatisé et appréhendé par les femmes ? Si oui, dans quelle mesure y a-t-il une volonté de l'éviter et par quels moyens ? Si aucun moyen n'a été utilisé, pour quelle raison ? L'hypothèse sous-jacente repose sur l'idée que si la femme a une connaissance du phénomène combinée avec une sensibilisation à ce sujet (mise en garde), elle devrait être vigilante quant à ses relations avec les hommes et chercher à éviter la grossesse. Deux postulats sont sous-jacents ici : le fait qu'une grossesse avant le mariage soit inacceptable socialement et que la femme soit en mesure de contrôler sa sexualité. Or si ces grossesses tendent à se généraliser, cela peut certes être dû à un décalage entre la conscience de leur existence et la connaissance des moyens à utiliser pour les éviter, mais cela peut aussi correspondre à une mauvaise identification du risque de notre part.

Conscience et sensibilisation : connaissance et crainte ?

Les femmes à Dakar ont été interrogées sur les points suivants :

- la connaissance que la répondante a du phénomène des grossesses prénuptiales du fait de l'observation qu'elle en fait dans son entourage ;
- la sensibilisation dont elle a pu faire l'objet au village et en ville dans son milieu d'accueil.

En général, toutes les femmes, sauf la plus âgée, affirment avoir observé quelqu'un dans leur entourage (parents ou femmes du voisinage) ayant connu une grossesse avant le mariage. Dans la plupart des entretiens, qu'il s'agisse de ceux conduits à Dakar ou au village, elles en parlent comme s'il s'agissait d'un phénomène incontrôlable et généralisé. Parmi les femmes migrantes interrogées à Dakar, la majorité affirme avoir été sensibilisée au village avant leur

départ par leur maman, grand-mère et la famille en général. Ces femmes ont également été sensibilisées dans leur milieu d'accueil en ville.

Certaines ont admis ne pas avoir fait l'objet d'une sensibilisation particulière et l'expliquent pour les raisons suivantes :

- l'une était trop jeune ;
- deux parce que leur famille leur faisait confiance : cela a-t-il contribué à « dédramatiser » la situation pour ces femmes et à développer une certaine assurance dans leur devenir même si elle se trouvaient dans pareille situation (Gueye et al, 2001) ?
- la femme plus âgée du fait de la rareté du phénomène à cette époque : ce qui montre en même temps que même s'il était rare pour les femmes de cette génération de se trouver dans pareille situation, elles n'étaient pas bridées au point de ne pouvoir établir aucun contact avec un homme.

Parmi les femmes conscientes du « risque », certaines ont admis ne pas vouloir tomber enceintes à ce moment là mais n'avoient rien fait pour prévenir la grossesse, ce qui renvoie à la problématique de la connaissance en matière de sexualité et de l'accès à la planification familiale. Certaines femmes, bien qu'affirmant avoir été sensibilisées ou témoin de ce qui se passait chez leurs congénères, prétendent cependant ne pas avoir été conscientes du risque : cette « inconscience » peut résulter des rapports de force entre les hommes et les femmes, qui, combinés au statut social encore précaire de ces dernières, leur laisse peu de marge de manœuvre pour gérer ces relations. Aussi, nous avons cherché à comprendre comment les femmes tentent de gérer ces relations.

Relations avec le partenaire et pouvoir de négociation

La conscience du risque que les femmes semblent avoir est-elle déterminée par la nature de leurs relations avec les hommes, ou bien est-ce que cette conscience oriente leurs attitudes dans les relations qu'elles établissent avec leur partenaire ? Dans ce cas ; on pourrait s'attendre à une certaine résistance de leur part à moins que la nature des rapports de force hommes-femmes ne le leur permette pas. La « diabolisation » des hommes par les femmes souligne l'intériorisation par celles-ci de rapports de domination en leur défaveur. Pourtant, il n'apparaît à aucun moment dans les discours des allusions claires à des pressions auxquelles elles n'ont pu résister (sauf un entretien où la femme affirme avoir été forcée). Au contraire, on a souvent l'impression que les relations se sont établies dans une atmosphère de relatif consensus. Il semble que deux éléments les tranquilisent dans les rapports qu'elles établissent avec leur « *copain* » :

- les caractéristiques de celui-ci : son origine ethnique, sa religion, son groupe social d'appartenance (cf. caste), etc. Peu d'entre elles mentionnent le fait qu'il soit un parent, ce qui va dans le sens de leur perception que le lien de parenté ne constitue plus une condition nécessaire à la formation du couple ;
- le fait d'avoir parlé de mariage avec lui. Les effets d'une telle conversation avec leur partenaire sont illustrés par les propos suivants : « *mise en confiance* », « *se rassurer* ». En général ces conversations apparaissent comme « *décisives* » pour la poursuite de la relation.

Ainsi le partenaire doit être acceptable pour la famille et pour la fille. Ses intentions en termes de mariage font de lui quelqu'un de sérieux et donc rassurant. Ceci met en évidence l'importance du mariage dans le statut social de la femme. Il n'est pas question d'avoir des relations intimes avec un homme sans que celles-ci conduisent au mariage. Ceci souligne en même temps la relative tolérance de la société *sereer* pour les relations prénuptiales à partir du moment où certains critères sont remplis. D'ailleurs la plupart des femmes ayant noué de telles relations ont admis que leurs parents étaient au courant. Peut-on dès lors considérer que ces relations constituent aujourd'hui une sorte d'étape intégrée dans le processus à partir du moment où la relation est acceptée par les parents ? Ces comportements sont cohérents avec les

perceptions selon lesquelles le fait de pouvoir choisir son (sa) partenaire constitue le changement le plus notoire dans le processus matrimonial. Toutefois le souci d'obtenir l'aval des parents et leur pouvoir, même amoindri, d'empêcher l'union, témoigne d'un effort de compromis entre des aspirations nouvelles et la continuité du respect de certaines normes sociales. Ces résultats doivent toutefois être nuancés car les hommes rencontrés par ces femmes sont la plupart du temps beaucoup plus âgés qu'elles (environ 8 à 10 ans) et ont souvent déjà une expérience migratoire et urbaine, voire sont déjà mariés. Leur pouvoir de « négocier » leur premier rapport sexuel s'en trouve donc considérablement limité, sans parler de l'utilisation de toute forme de contraception moderne. La notion de choix en devient elle même discutable.

Conclusion / discussion

Trois éléments importants ressortent de cette étude : tout d'abord l'instruction doit faire l'objet d'une interprétation prudente dans la mesure où elle implique des trajectoires différentes en termes migratoires et matrimoniaux. Ensuite il faut noter l'importance du réseau migratoire à Dakar, tant du point de vue de l'accueil que de l'environnement général, ainsi que la mobilité au sein de ce réseau : quartiers habités par des Sereer en majorité, activités organisées entre eux, etc. Enfin, les parents paraissent singulièrement absents de ces trajectoires malgré les constats amers de leur baisse d'autorité : les jeunes filles semblent prendre elles mêmes la décision de migrer, une fois en location, elles semblent profiter ouvertement d'une certaine liberté, et admettent même que leurs parents sont au courant. Il semble donc, au-delà des discours, qu'une certaine tolérance règne, celle-ci ne devant pas être associée à la résignation des parents mais plutôt aux pratiques sociales. Certains auteurs lient notamment cette relative tolérance à certains aspects culturels propres aux sociétés polygames et matrilineaires (Gage, 1998). La base de l'acceptation de ces situations existerait ainsi au plus profond de la société et contribuerait à rendre possible l'adoption de nouveaux comportements ce qui nous incite à réviser notre définition du risque. En effet, si les entretiens réalisés à Dakar révèlent qu'il est impossible d'ignorer le phénomène des grossesses pré-nuptiales et l'association qui est faite entre celles-ci et les migrations, pourquoi alors les femmes ont-elles des comportements sexuels à risques ? Les réponses sont à chercher dans leur environnement social et familial d'origine et dans les relations établies avec leur partenaire. Si le partenaire apparaît « acceptable » pour les femmes et leur famille, une grossesse ne constitue pas un drame en soi. Ce qui ressort c'est le souci de se marier et d'obtenir l'aval des parents. Ceci montre les efforts de compromis opérés entre le respect de certaines valeurs et normes sociales et les aspirations nouvelles liées à de nouvelles conditions d'existence. Certaines des femmes interrogées au village ont certes exprimé leur désarroi et une véritable terreur de ce qui risquait de leur arriver lorsqu'elles ont réalisé qu'elles étaient enceintes, parlant même d'avorter ou de se suicider. Mais dans la plupart des cas, la situation finit par s'arranger et malgré les difficultés matérielles, la mère comme l'enfant ne se trouvent pas dans une situation critique, ce qui montre que ce phénomène est relativement accepté par toutes les générations.

Ainsi, le postulat selon lequel une grossesse pré-nuptiale constitue un risque du fait de la stigmatisation dont elle ferait l'objet ne nous semble pas nécessairement fondé, et les implications d'un tel phénomène doivent être étroitement liées au contexte local dans lequel elles ont lieu. Le risque ne réside pas tant dans le fait d'avoir une grossesse avant le mariage, mais plutôt dans les conditions dans lesquelles elle survient, ces dernières devant être considérées à la lumière à la fois du contexte social, économique, culturel et individuel (milieu familial). Les problèmes matériels que les mères célibataires peuvent rencontrer sont en effet réels et si l'on veut que cette étude serve à l'élaboration de mesures destinées à les soutenir, il est nécessaire de savoir comment elles perçoivent ce sur quoi les chercheurs ont concentré leurs efforts, à savoir la prévention des « grossesses non désirées ». Pour mieux cerner ces perceptions, il faut identifier les conséquences d'une grossesse pré-nuptiale en termes d'avenir

matrimonial de la femme d'une part, et du devenir de l'enfant né dans ces conditions d'autre part. En effet, dans la mesure où les changements sociaux conduisant à ces situations vont perdurer, le nombre d'enfants concernés va aller grandissant, à moins que la population n'accepte davantage l'idée d'utiliser des moyens contraceptifs en vue de reporter une première naissance. Or, ceci reviendrait à admettre l'existence de relations sexuelles avant le mariage, ce qui constitue sans doute l'obstacle social le plus important. C'est donc l'accès aux services de planification familiale qui s'en trouve concerné puisqu'une jeune femme célibataire peut difficilement envisager de s'y rendre afin de se procurer des contraceptifs. De plus, la nature des relations entre hommes et femmes de même que les perceptions concernant la contraception rendent difficile l'utilisation des préservatifs masculins. Enfin, dans la mesure où les relations et la formation du couple sont en pleine mutation, une attention doit être portée sur la transmission du VIH. En effet, jusque là sans doute protégée par des règles d'endogamie strictes (alliances dans la parenté, rencontres au sein du même groupe ethnique et social), la population sereer de la zone de Niakhar, comme d'autres au Sénégal, peut se trouver davantage exposée du fait des migrations et des mélanges de populations qu'elles entraînent. Dans un pays qui présente une prévalence encore très faible du virus, c'est donc à une politique de prévention au réel sens du terme que nous appelons.

BIBLIOGRAPHIE

- DELAUNAY Valérie, 1994. *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Paris, CEPED, 326 p. (Les Études du CEPED, n° 7).
- DELAUNAY V., 2001. « Sexualité et fécondité des adolescents : évolutions récentes en milieu rural sénégalais », in : *Les transitions démographiques des pays du sud* (F. Gendreau, sous la dir. de), Éditions ESTEM, pp.225-239.
- DELAUNAY V, ÉTARD J.F, PREZIOSI M.P, MARRA A, SIMONDON F, 2001. « Decline of infant and child mortality rates in rural Senega : I over a 37 year period (1963-1999) », *Int J Epidemiol*, 30 : 1286-1293.
- DELAUNAY V, ENEL C, LAGARDE E, DIALLO A, SECK K, BECKER C et PISON G, pour le groupe MECORA, 2001. *Sexualité des adolescents : tendances récentes en milieu rural sénégalais*, Paris, CEPED (Les dossier du Ceped n° 65).
- NDIAYE S, AYAD M, GAYE A, 1997. *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal- 1997*, Dakar, Ministère de l'économie et des finances, Direction de la statistique, Division des enquêtes et de la démographie, 238 p.
- GAGE AJ., 1998. « The Social Implications of Adolescent Fertility », in : *Population and Poverty in the Developing World* (M. Livi-Bacci and G. de Santis eds.), Clarendon Press. Oxford, pp.120-143.
- GAGE-BRANDON A. J., D. MEEKERS, 1993. « Sex, Contraception and Childbearing Before Marriage in Sub-Saharan Africa », *International Family Planning Perspectives*, 19 (14).
- GARENNE M., J. HALIFAX, 2000. « La fécondité prémaritale en Afrique sub-saharienne. Une évaluation de son ampleur à partir des enquêtes démographiques et de santé (EDS) », *La Chronique du CEPED*. No39.
- GUEYE M., S. CASTLE, M. KONATE, 2001. « Timing of First Intercourse Among Malian Adolescents : Implications for Contraceptive Use », *international Family Planning Perspectives*, 27(2) : 56-62

- GUIGOU Brigitte, 1992. *Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Siné (Sénégal)*. Paris, EHESS, 548 p. (Thèse de doctorat).
- HERTRICH V., M. PILON, 1997. « Changements matrimoniaux en Afrique », *La Chronique du CEPED*, N° 26
- HERTRICH V., M. Lesclingand, 2002. « Transition to adulthood in rural Africa : are male and female experiences converging? The case of the Bwa of Mali », Communication présentée à la PAA, Atlanta, 9-11 mai 2002.
- KULIN H. K., 1988. « Adolescent Pregnancy in Africa : A Programmatic Focus », *Social Science and Medicine*, 26(7) : 727-735.
- LERICOLLAIS A., 1999. *Paysans sereer : dynamiques agraires et mobilités au Sénégal*, IRD Éditions.
- LESTHAEGHE R., G. KAUFMANN, D. MEEKERS, 1989. « The Nuptiality Regimes in sub-Saharan Africa », in : *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa* (R. Lesthaeghe ed), University of California Press, pp. 238-333.
- MEEKERS D., 1994. « Sexual Initiation and Premarital Childbearing in Sub-Saharan Africa », *Population Studies*, 48 : 47-64.
- PÉLISSIER P., 1966. *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Imprimerie Fabrègue.
- PISON G., K. HILL, B. COHEN, K. FOON, 1997. *Les changements démographiques au Sénégal*, INED/PUF, Cahier N° 138.